DLF 25-10-88039723

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

ISSN : 0762 042 X

Avertissements agricoles

BRETAGNE

DIRECTION RÉGIONALE DE L'AGRICULTURE ET DE LA FORÊT
SERVICE RÉGIONAL DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
280, rue de Fougères, 35700 RENNES ☎ 99 36 01 74
BULLETIN TECHNIQUE DE LA STATION D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

Publication périodique

ÉDITION : CULTURES MARAÎCHÈRES, LÉGUMIÈRES ET POMMES DE TERRE

BULLETIN N° 167 - 19 octobre 1988

- CHOUX : Attention à l'Alternaria
- LAITUES : Guettez les pucerons

C H O U X

Alternaria -

La période pluvieuse actuelle favorise le développement de la maladie. Celle-ci se manifeste par des taches noirâtres sur les feuilles âgées de la base. Si les conditions demeurent favorables, l'alternaria risque de progresser vers les feuilles supérieures et l'inflorescence.

Les fongicides les plus efficaces sont : Rovral (1,5 kg/ha) et Kidan (3 l/ha). Pour assurer un bon mouillage de la végétation, apportez 1 000 litres de bouillie par hectare.

- **Choux de Bruxelles** : Traitez si la dernière intervention remonte à plus de 3 semaines

- **Chou-fleur d'automne** : Respectez un délai minimum de 15 jours avant la première coupe

- **Chou-fleur d'hiver** : Intervenez dès l'apparition des premières taches sur feuilles

Pucerons et chenilles

La présence de pucerons cendrés ainsi que de chenilles de noctuelles et de piéride, est constatée dans de nombreuses parcelles.

Surveillez vos cultures et intervenez si nécessaire avec un insecticide polyvalent tel que Décis B, Orthène 50, Lannate 20 L, Rogor 50, Perfekthion, etc... Sur les parcelles proches de la récolte, respectez les délais d'interdiction d'emploi.

P46

IMPRIMERIE DE LA STATION BRETAGNE • DIRECTEUR GERANT : G. CHERBLANC • C.P.P.A.P. : 528 AD

ABONNEMENT 1er Janv. - 31 Déc. 175 F
C.C.P. 9404-94 Y Rennes - S/Rég. de Recettes de la DRAF - Prot. Végét.

L A I T U E S

- Ravageurs

Des pucerons sont présents dans certaines cultures. Effectuez des observations régulièrement pour intervenir lorsque c'est nécessaire.

Le tableau suivant vous donne la liste des produits efficaces contre les pucerons et les noctuelles, utilisables sur laitues.

GROUPE CHIMIQUE	MATIERE ACTIVE		EFFICACE CONTRE		
	Nom	Dose g/are	Noctuelles défoliatrices	Noctuelles terricoles	Pucerons
Organo-phosphorés	Acéphate	7,5	+ + +	+ +	+ +
	Azinphos*	4	+		+ +
	Bromophos méthyl* (sauf sous abris)	5	+		+ +
	Dichlorvos	10	+		+ +
	Diméthoate	3	+		+ + +
	Fénitrothion*	5	+		+ +
	Malathion*	7,5	+		+ +
	Mévinphos**	3,5	+		+ + +
	Naled*	10			+ +
	Parathion éthyl et méthyl	2 et 3	+ +		+ +
	Phosalone*	6	+		+ +
	Sulfotep (fumigation)				+ +
Organo-halogénés (voisin de)	Endosulfan	6	+		+ +
Carbamates	Méthomyl	3	+		+ +
	Pyrimicarbe	3,75			+ + +
Pyréthrinoïdes de synthèse	Cyperméthrine	0,3	+ + +	+ +	+
	Deltaméthrine	0,075	+ + +	+ +	+
	Perméthrine	0,5	+ + +	+ +	+
Pyréthrinoïdes + Organo-phosphorés	Deltaméthrine + Heptenophos (Décis B : 5 cc/a)		+ + +		+ +

* *interdit en Suisse sur salades*
** *interdit en Italie, car jugé dangereux pour l'applicateur*

REMARQUES -

- Il est déconseillé d'utiliser ces produits au-delà du stade végétatif de 18 feuilles. Cependant, en cas d'attaque tardive, on pourra employer, contre noctuelles et pucerons :
  - Acéphate .... délai avant récolte : 7 jours
  - Deltaméthrine + Heptenophos .... délai avant récolte : 3 jours
- L'acéphate est efficace également contre les larves de tipules

- Maladies

Aux fongicides indiqués contre le Mildiou de la laitue dans le bulletin n° 166, il convient d'ajouter :

• **PULSAN** (association d'oxadixyl, cymoxanil, mancozèbe), à 20 g/are, à appliquer tous les 14 jours.

• **REMILTINE S**, formulation non colorée, à 20 g/are - cadence:7 jours.

Comme pour les autres produits, le dernier traitement doit impérativement se situer au plus tard lorsque les salades ont atteint le stade de:

- 15 à 17 feuilles, si la culture est faite dans une période où la température minimale est d'au moins 5°.

- 18 à 20 feuilles pour une température minimale de 2 à 4°.

DERNIERE NOTE : Bulletin n° 166 du 28 septembre 1988

P47